

2022 : la relance du projet européen ?

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Selon les mots d'Ursula Von Der Leyen, le 15 septembre dernier, l'année 2022 devrait être pour l'Union européenne, l'année de la jeunesse.

Une année pour répondre à des défis, qui sont pourtant loin d'être nouveaux. Les questions environnementales, sociales ou encore numériques sont présentes depuis des années. Et ce ne sont pas des défis qui « attendent les nouvelles générations », ce sont des défis qui sont déjà présents et auxquels il aurait fallu répondre depuis longtemps. Les nouvelles générations sont engagées, à l'image de la conférence européenne de jeunesse qui accueillera des jeunes engagés de toute l'Europe pour relever le double défi environnemental et d'inclusion. Ces jeunes générations sont pleines de ressources pour les relever, mais elles auront à assumer les conséquences de la force ou de la faiblesse de nos actions présentes.

Avec le *Green New Deal*, *NextGenerationEU*, *Fit for 55*, l'UE se veut justement plus proactive en matière environnementale. 2022 devra mettre en scène une Europe ferme et exigeante envers les Etats membres dans l'application qui sera faite de ces textes. L'Union européenne doit respecter les engagements qu'elle se fixe en matière climatique et environnementale et aller plus loin dans ses ambitions.

Un autre enjeu majeur nous semble devoir être abordé, celui de la préservation de la paix. L'UE s'est bâtie sur ce pilier fondamental et on entend aujourd'hui qu'elle ne parlerait plus aux jeunes générations, parce que ces dernières n'auraient rien connu d'autre. Mais la paix se mesure-t-elle uniquement en inversement à un conflit armé ?

Pensons-nous sincèrement qu'il n'y a pas de violence dans nos sociétés européennes ? Nous devons nous atteler à cette question de paix sociale dès le début de la présidence française de l'Union européenne.

Car notre Union, c'est aussi celle des jeunes réfugié.es, demandeur.seuses d'asile, mineur.es isolé.es, dont les droits ont été bafoués, c'est celle des femmes qui voient encore et toujours leurs libertés remises en cause, c'est celle qui tend dangereusement vers un refus de la complexité et de la multiplicité des identités...

L'UE de 2022 doit donc être celle qui rappelle et défend avec vigueur et détermination sa vision d'une Europe multiple et son attachement à l'état de droit et au respect de ses valeurs fondamentales.

L'enjeu démocratique doit être au centre de nos réflexions. Comme le propose la résolution, repensons la place et le rôle de la société civile organisée et des citoyen.nes dans les prises de décisions à l'échelle européenne mais soyons également capables de remettre en débat le fonctionnement des institutions. Enfin, osons développer cette Europe sociale dont nous parlons tant. Nous serons proactifs pour approfondir toutes ces questions au long du mandat. Le groupe a remercié chaleureusement les rapporteur.es pour ce travail, et a voté favorablement la résolution.